

le droit que possède le gouvernement impérial d'intervenir dans des occasions de cette nature; mais cette intervention n'a aucune raison d'être s'il est probable qu'en adoptant des mesures suggérées par une sage diplomatie, le différend entre ce pays étranger et la colonie puisse être réglé d'une manière satisfaisante et à l'amiable. Il est, selon moi, opportun que le parlement canadien fasse connaître son opinion sur ce sujet si intimement lié à nos relations avec les autorités impériales, et que cette opinion puisse être discutée à la prochaine conférence coloniale. Je constate qu'un différend à peu près semblable s'est élevé entre le ministère des colonies, d'une part, et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, de l'autre, et les premiers ministres de la Nouvelle-Zélande et de la confédération australienne ont fait parvenir, il n'y a pas encore longtemps, leur protestation au gouvernement impérial relative à la convention conclue par ce dernier au sujet des Nouvelles Hébrides et contrairement à la protestation que je viens de mentionner. Je pourrais aussi citer un différend analogue entre le ministère des colonies et le Natal. Dans cette dernière occasion le ministère des colonies fut obligé de reculer.

Bref, il est facile d'entrevoir que, si le ministère des Colonies a pris la résolution de continuer à traiter arbitrairement les colonies comme il l'a fait dans ces derniers temps—et cela malgré les protestations des colonies—cette politique mettra certainement en danger l'intégrité de l'empire. C'est pourquoi c'est une sage précaution à prendre que de protester d'avance contre tout empiètement ultérieur du ministère des Colonies.

Il y a deux ou trois autres sujets mentionnés dans le discours du trône et sur lesquels je ne m'arrêterai pas ce soir, vu l'heure avancée où nous sommes arrivés. Je dirai, toutefois, que la mention des bills promis par ce discours suggère la pensée que le gouvernement agirait judicieusement s'il les faisait présenter en premier lieu dans le Sénat. Nous savons tous qu'au début d'une session parlementaire, le Sénat a très peu d'affaires à expédier, et puisqu'il appert que le gouvernement a plusieurs mesures à présenter, il devrait, vu les égards dus au Sénat, confier à ce dernier ces mesures.

L'honorable M. SCOTT : Vu l'heure avancée, je propose l'ajournement du débat. Quant à la remarque que vient de faire l'honorable leader de la gauche, je lui dirai immédiatement que certains bills du gouvernement seront présentés en premier lieu dans le Sénat. Les statuts révisés seront mis en vigueur le 1er janvier prochain, et il importe que le bill concernant ces statuts soit adopté et sanctionné avant la fin de la présente année. De sorte que la Chambre peut voir qu'elle sera tenue de siéger pendant quelque temps durant le présent mois, et même durant le mois prochain, ce qui, je l'espère, sera très volontiers agréé par les honorables sénateurs. Je sais qu'un certain nombre de sénateurs désirent que le Sénat vote bientôt un ajournement prolongé. Un ajournement de cette nature aura naturellement lieu pour la saison des fêtes de Noël, et il sera de cinq ou six semaines. Il serait donc inopportun de voter maintenant un ajournement aussi long et j'espère que la Chambre comprendra qu'il convient qu'elle continue de siéger aussi longtemps qu'elle aura de la besogne à expédier. Il y aura, outre le bill des statuts révisés, deux autres mesures que j'aurai le plaisir de soumettre à l'examen du Sénat. Ce dernier aura donc quelque chose à faire. J'espère aussi que des bills d'intérêt privé seront également présentés en premier lieu dans le Sénat, ce qui augmentera encore nos occupations.

Sir MACKENZIE BOWELL : Est-il probable que les statuts révisés puissent être déposés devant nous avant que l'on nous propose de les ratifier, ou s'attend-on qu'ils soient ratifiés par nous avant que nous connaissions ce qu'ils sont ?

L'honorable M. SCOTT : Les index ne sont pas encore terminés. Ce que je me propose de faire est de déposer sur le bureau de la Chambre, dans la condition où ils se trouvent actuellement, deux ou trois exemplaires de ces statuts révisés, en même temps que le dépôt du bill qui les concerne.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.